orientation
.ch

Praticien sur bois AFP
Praticienne sur bois AFP

Bois | Technique du bâtiment, aménagements intérieurs

En tant que praticienne ou praticien sur bois, tu travailles le bois brut et ses sous-produits comme l'aggloméré ou le contre-plaqué. Selon le domaine spécifique que tu choisis, tu participes à la découpe du bois à l'aide de machines, à l'emballage et au stockage des produits, ainsi qu'à la fabrication d'éléments de construction. Tu collabores aussi au montage de ces éléments sur des chantiers.

Tâches

Préparation et travail sur le bois

- Sélectionner les différentes essences de bois, par exemple de l'épicéa, du sapin, du mélèze, du hêtre ou du chêne.
- Stocker et utiliser les différents assortiments de bois: bois ronds ou équarris (taillé à angles droits), planches, lattes, produits de raboterie, etc.
- Réaliser les calculs nécessaires sur la base des documents de travail
- Utiliser des machines stationnaires, des machines portatives ou des outils manuels
- Couper, entailler, raboter, coller et assembler les matériaux
- Poncer, imprégner et traiter les surfaces (finissage)
- Prémonter des pièces fabriquées ou semi-fabriquées

Transport et respect des prescriptions

- Transporter les produits au moyen de machines, notamment des chariots élévateurs
- Stocker les éléments fabriqués ou semi-fabriqués
- Respecter les consignes de sécurité: protection des voies respiratoires, des yeux, des oreilles, de l'appareil locomoteur, etc.
- Appliquer les prescriptions légales et les directives de l'entreprise relatives à la protection de l'environnement et à la prévention des incendies
- Collaborer avec des scieurs de l'industrie du bois ou des charpentiers qui supervisent tes travaux

---

Domaine spécifique industrie

- Produire des éléments en bois en surveillant l'entrée et la sortie des matériaux en machines afin d'éviter les engorgements et les ruptures
- Assurer les cadences et les temps de production
- Nettoyer les installations et exécuter des travaux de maintenance simple

---

Domaine spécifique atelier et chantier

- Préparer les outils et les machines à transporter sur le chantier
- Organiser la place de travail sur le chantier
- Monter les éléments de construction (portes, fenêtres, éléments de charpente, etc.) selon les instructions et en suivant des plans de montage simple
- Remettre en ordre la place de travail et le chantier

Environnement de travail

Selon ton domaine d'activité en tant que praticienne ou praticien sur bois, tu travailles dans des ateliers ou tu te déplaces pour aider à la construction et au montage de divers éléments en bois sur les chantiers. Tes horaires de travail sont en principe réguliers, mais peuvent varier selon les conditions météorologiques.

Tu peux travailler dans les branches les plus diverses du façonnage du bois, que ce soit dans des entreprises de charpente et de construction en bois, dans des scieries, dans des raboteries ou encore dans des fabriques de bois lamellé-collé, d'emballages en bois, de clôtures et des parqueteries. Très peu d'entreprises forment des apprentis.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Aptitude à travailler en équipe
- Habileté manuelle
- Aisance avec les chiffres
- Capacité de représentation spatiale
- Capacité à supporter les bruits
- Résistance physique
- Précision et minutie

Intérêts

- Travailler le bois
- Travailler avec ses mains
- Travailler avec précision
- Avoir une activité physique
- Travailler avec des machines

Formation

Cette formation s'acquiert par un apprentissage en entreprise.

Entreprise

Formation pratique 4 jours par semaine dans une charpenterie ou scierie

École

Formation théorique 1 jour par semaine dans une classe intercantonale romande à Morges (VD)

Cours interentreprises

- Domaine spécifique industrie: 22 jours sur 2 ans dans une classe intercantonale romande à Tolochenaz (VD)
- Domaine spécifique atelier et chantier: 24 jours sur 2 ans dans une classe intercantonale romande à Tolochenaz (VD)

Remarque: les lieux des cours peuvent varier, car il y a très peu d'apprentis AFP en Suisse romande.

Durée

2 ans

Domaines spécifiques

- Industrie
- Atelier et chantier

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Certaines entreprises recourent à un examen d'admission

Titre obtenu

Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) de praticienne ou praticien sur bois

Formations continues

Apprentissage complémentaire

En tant que praticienne ou praticien sur bois AFP, tu peux envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC) de **spécialiste en industrie du bois** (https://orientation.ch/fr/professions/specialiste-en-industrie-du-bois-cfc) ou de **charpentier-ière** (https://orientation.ch/fr/professions/charpentier-iere-cfc). Un CFC est nécessaire pour accéder à la maturité professionnelle et est généralement exigé pour suivre une formation supérieure, par exemple un brevet fédéral.

Professions voisines

Profession
Aide-menuisier/ière AFP

https://orientation.ch/fr/professions/aide-menuisier-iere-afp

Profession
Praticien-ne forestier-ière AFP

https://orientation.ch/fr/professions/praticien-ne-forestier-iere-afp

Autre information

Numéro Swissdoc

0.510.25.0

Liens utiles

Association suisse des raboteries (VSH) (https://vsh.ch/fr/)

Centre d'enseignement professionnel de Morges (CEPM) (https://cepm.ch/)

Fédération romande des entreprises de charpenterie, d'ébénisterie et de menuiserie (FRECEM) (https://www.frecem.ch)

GO BIG! (https://go-big.ch/fr)

Campagne pour la relève de l'industrie du bois

Industrie du bois Suisse (https://www.holz-bois.ch/fr)

Bases legales (https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/30206?lang=fr)